PROPRIÉTAIRE-REBANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON RECOIT LES ON S'ABONNE ET ON REGOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, PIX bu-reaux du journal, rue Main, 1; A Lille, chez M. Béghin, librairs rue Grande-Chaussée; AParis, chos MM. Havas, Laffite-Bullier, a Cio place de la Bourse, 8; A Bruzele, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 47, m., 12 24, 1 42, 3 39, 5 08, 6 15, 7 33, 8 32, 9 53, 11 11, a. Roubaix à Tourcoing-Mouseron, 5 41, 7 15, 8 43, 10,17, 11 23, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22. 11 55. tille & Roubaix, 5 20,6 55,8 25 9 55,11 05,12 57,2 28,440,5 20,6 55,7 55,40 05,11 15 Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08,6 53,8 08,9 41,1128, 12 15, 1 47, 3 37,5 02,6 06, 7 24,8 23, 9 24,11 02 Mouseron a Lille, 6 35,7 50,9 22,11 10, 11 57, 3 13,4 42,5 49, 7 02,90

### BOURSE DE PARIS

DU 13 MAI		
3 0/0	59	75
4 1/2	85	75
Emprunts (5 0/0)	94	60
DU 15 MAI		
3 0/0	59	95
4 1/2	85	75
Emprunts (5 0/0)	94	70

### RCUBAIX, 15 MAI 1874

## BULLETIN DU JOUR

La séance que doit tenir aujourd'hui l'Assemblée nationale peut être déci-

Au dire du Happel, voici comment on procederait pour la fixation de l'orde jour. On sait que la question de ca-binet doit être posée à cette occasion. Le cabinet n'attendrait pas pour cela

la fin de la séance : il introduirait directement la question par une communi-cation officielle en la forme suivante :

«La commission des trente est convoquée pour aujourd'hui à midi. » On dit qu'à la demande du gouvernement, elle doit délibérer sur la priorité entre la loi électorale, qu'elle a préparée, et la loi municipale. Il est vraisemblable, d'après la composition de cette commission, que la majorité se ralliera à l'avis du gouvernement.

Dans ce cas, au cours de la séance,

M. Batbie, président de la commission, demandera à la chambre, au nom de la majorité de la commission, de mettre immédiatement à son ordre du jour la loi électorale.

C'est alors que le gouvernement interviendrait pour appuyer la motion et faire à ce sujet la communication mentionnée plus haut.

Un autre journal annonce que dans la discussion qui s'engagera à cette occasion, MM. Ernoul, Lefebvre-Pontalis, Dahirel et Lucien Brun ont l'intention de prendre la parole pour répondre à M. de Broglie.

# ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. LE GÉNÉRAL CHABAUD-LATOUR. Séance du mercredi 13 mai 1874.

La séance est ouverte à deux heures un

quart.

Le procès-verbal de la précédente séance, lu par un des secrétaires, M. Desjardins, est adopté sans rectification.

M. le président procède ensuite au tirage au sort des scrutateurs.

Quand ce court travail est terminé, on commence l'élection, du président de l'As-

M. Buffet a été réélu président par 360 voix sur 387 votants. La presque totalité des gauches s'est abstenue. Ont été nommés vice-présidents MM. Martel, Benoist-d'Azy, général de Chabaud Latour et de Goulard; secrétaires, M. Francisque Rive, Grivart, de Ségur, de Cazenove, Voisin, et Blin de

L'ancien bureau est renommé.

Comme les catholiques de France approchent du moment où ils devront fonder des Universités catholiques, pous croyons qu'on lira avec intérêt les

observations suivantes sur l'Université catholique que Mgr Capel a reça mis-sion du Pape d'organiser à Kensington. Il n'y a pas plus d'Université catholique en Angleterre qu'en France. C'est une lacune à combler dans ces deux pays. Nous verrons dans quel pays le succès marchera le plus vite. Nous ne pouvons qu'inviter les futurs fondateurs de nos Universités catholiques à méditer les enseignements qui nous arrivent d'Angleterre.

UNE UNIVERSITÉ CATHOLIQUE EN ANGLETERRE.

Le correspondant du Scotsman nous ap-prend que Pie IX vient d'autoriser en An-gleterre l'établissement d'une Université catholique pour la jeunesse anglaise, les doctrines professées dans les Universités d'Oxford et de Cambridge ne permettant pas aux jeunes catholiques de suivre les cours de cos Universités.

Nous pouvons dès aujourd'hui, écrit le Français, donner à nos lecteurs quelques détails sur les travaux préparatoires et sur l'emplacement de cette Université, dont la direction est confiée aux catholiques les plus éminents dans la science et l'adminis-

Le bâtiment destiné à cette fondation, et qui a coûté avec ses dépendances la somme de 200,000 livres sterling, n'est éloigné que de dix minutes de la pro-cathédrale. Le jardin, les pelouses, les cours, etc., couvrent une vaste superficie. Le tout est entouré d'un mur d'enceinte au-delà duquel s'étendant de la cours de la cours de la cours de la cours d'un mur d'enceinte au-delà duquel s'étendant de la cours de la course de la cours de la course de la dent encore des promenades ombragées, de sorte que le bruit de la grande métropole ne pourra interrompre le calme de cette retraite, véritable oasis scolaire au cœur des avenues du high life britannique.

D'un côté du corps de bâtiment principal se trouve un laboratoire; de l'autre une chapelle; à l'intérieur, une salle de théâtre qui servira aussi de salle de conférences et

qui servira aussi de salle de conférences et qui pourra contenir deux cent cinquante personnes. Des appartements séparés ont été disposés pour cent étudiants.

La direction du collège sera confiée à un Sénat composé de savants et de délégués qui représentent l'aristocratie et le commerce. Ce Sénat remplira dans l'Université les fonctions d'un corps délibérant dans un gouvernement. Le pouvoir exécutif et administratif sera constitué par quelques membres élus dans le Sénat; ce seront des membres élus dans le Sénat; ce seront des mem-bres actifs: les inspecteurs, les préfets d'étude, les juges d'examen, les ce etc. Il y aura encore un conseil dans lequel on s'occupera des progrès, des modifi-cations et des résolutions à adopter.

cations et des résolutions à adopter.

Les étudiants auront la faculté de franchir, à l'heure de la récréation, les limites du collége, de se promener dans la capitale et de se mèler à la vie extérieure; certains quartiers cependant leur seront interdits. Les grands principes de self dépendence et de self respect seront appliqués aux jeunes gens tout en les rendant responsables de la large liberté qui leur sera accordée. la large liberté qui leur sera accordée.

La jeune Université catholique suivra, pour les études, le système d'enseignement qui est adopté depuis de longues années à

Oxford et à Cambridge.

On a remarqué que les hommes d'Etat les plus lettrés en Angleterre et les écrivains les plus distingués sortent d'Oxford; mais que les penseurs les plus profonds et les mathématiciens les plus éminents vien-nent de Cambridge. Mgr Capel, futur rec-teur de cette Université, se propose, en conséquence, de suivre, pour les études classiques, la tradition d'Oxford, et, pour

l'enseignement scientifique, la méthode pra-tiquée à Cambridge.

Il réalise en outre un progrès qui a vive-ment préoccupé tous ceux qu'intéressent les études universitaires. A côté des grands auteurs de Grèce et de Rome, il sera fait une large part aux écrivains classiques d'Angleterre, de la France et de l'Allemagne.

Reste une question.

Le gouvernement anglais accordera-t-il le privilége que les Universités d'Oxford et de Cambridge avaient dans l'origine reçu de Rome: celui de décerner des grades et des diplômes? Si nous ne considérions que l'histoire de l'Université catholique en Irlande, nous aurions peu d'espoir à ce sujet. A cette époque de rapides transformations, cepeadant, le gouvernement anglais pourrait cependant, le gouvernement anglais pourrait reconnaître qu'il est prudent et de leur e politique de doter les institutions catholiques

du droit qu'il s'est réservé.

Les ordres voués à l'enseignement, tels que les Bénédictins et autres, sous la direction des évèques, enverront leurs élèves à Kensington, comme Eton, Harrow et Westminster envoient les leurs à Oxford et à Cambridge Comparieur et par le leurs de leurs de le leurs de leurs de le leurs de leurs Cambridge. Ce n'est pas tout. Le collége de Kensington ouvre ses portes aux représen-tants de la jeunesse studieuse en Amérique. Mgr Capel attend beaucoup de cette union des étudiants du vieux continent avec leurs cousins transatlantiques. Eu effet, les perceptions vives et vigoureuses des jeunes gens des Etats-Unis demandent à être dirigées aujourd'hui vers un but moins exclusif que celui du négoce, et ces intelligences, mises en contact avec la jeunesse anglaise, si laborieuse, si réservée, apporteront au catholicisme une nouvelle sève vivifiante et régénératrice.

Nous connaîtrons bientôt les noms de tous les professeurs auxquels Mgr Capel confiera l'enseignement philosophique et scientifique. D'après ceux qui nous ont été cités, nous pouvons bien augurer du succès de cette nouvelle fondation.

#### BULLETIN INDUSTRIEL **ET COMMERCIAL**

Perfectionnements et procédés nou-VEAUX. Tapis tissés et imprimés. - L'invention de M. L.-J. Brassat consiste dans un houveau genre de fabrication de tapis tissés et imprimés.
C: tapis est composé de chaîne et de trame.

Le mélange de chaîne se compose ainsi qu'il suit, par quantité de 100 kil. : Laine mère blanche d'Afrique ou débris d'Afrique. 20 kil.

Déchets blancs de peignage ou de 40 filature. Bourres blanches de foulon, de gar-40 nissage ou diverses.

Total. 100 kil. Pour la trame : Laine mère blanche d'Afrique ou débris d'Afrique. Déchets blancs de peignage ou de 40 -filature. Bourres blanches de foulon, de garnissage ou diverses. 50 -

Total. 100 kil.

Pour une largeur de 1<sup>m</sup>30, la chaîne se compose de douze cents fils de 9<sup>g</sup> mètres de long, et doit peser de 35 à 37 kil.

Le tisserand doit faire entrer de 27 à 28 kil, de trame.

PERFECTIONNEMENTS DANS LES APPRÈTS DES ETOPPES, par M. G. Demeule. — L'auteur a imaginé de substituer aux moyens actuels de mouiller le tissu, moyens qui l'imprèguent outre mesure, un nouveau procédé qui consiste à humecter légèrement les fibres, quoiqu'on les imprégnant intimement, sans charger pour cela l'étoffe d'eau parfaitement inuti e à l'opération du lainage, et qu'il faut ensuîte enlever à grands frais. Pour cela, on applique un appareil à pulvériser

l'eau employée au lainage.

De cette façon, on conçoit que l'on est tout à fait maître d'injecter sur les tissus la quantité d'eau strictement nécessaire au tra-

PERFECTIONNEMENTS DANS LA FABRICATION DES ÉTOFFES DE LAINE ET AUTRES TISSUS. — Les perfectionnements de M. E. Hinchliffe

s'appliquent aux tissus de laine, feutre, et d'autres matières, ainsi qu'il suit.:

Cette invention, dit l'auteur, a pour but de produire un mélange de couleurs qui ne peut être obtenu par les procédés ordinaires, sans que le mélange ait été préparé avant le filage. avant le filage.

• Je préfère teindre les matières à em-

ployer avant qu'elles soient foulées.

• Pour ceci je me sers de hourre ou laine triturée ou équivalents, et les broie finement, variant leurs couleurs suivant le mélange

de couleurs qu'on désire obtenir.

» Ces matières, après avoir été broyées, sont jetées sur le tissu, que l'on fait passer ensuite au laminoir ou machine à fouler, et par ce moyen cette poudre pénètre à l'inté-rieur, tout en restant en partie à l'extérieur du tissu, et produit le mélange de couleurs

. Le laminoir ou machine à fouler employé pour cet effet est de construction ordi-

#### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Les hollandais résidant à Roubaix se

proposent de fêter dimanche prochain, 17 mai, le 25 me anniversaire de l'avène-ment de S. M. Guillaume III, roi des Pays-Bas. A cette occasion une messe sera célébrée en l'église des Pères-Récollets, à 9 heures précises.

Un service d'action de grâces aura lieu à dix heures, au temple hollandais de la rue du Temple.

La République française a reçu du ministère de l'intérieur le Communiqué suivant :

La République française, du 9 mai, assure qu'on lui écrit d'Arleux (Nord) dans les termes suivants :

« Il y a quinze jours, le maire que nous » avions choisi et qui jouissait dans le pays d'une considération méritée, était remplacé par un notaire de notre commune, ancien maire sous l'empire. Ce magistrat de l'ordre moral vient de s'enfuir avec un déficit de 700,000 francs. Plus de trois cents familles sont ruinées du coup. Etait-ce la peine de toucher à un honnête homme, estimé de tous, pour lui donner

un pareil remplaçant ? .

Il est impossible d'accumuler plus d'erreurs en quelques lignes. Le maire auquel la République française fait allusion et qui vient, en effet, de s'enfuir en laissant un déficit considérable et non encore évalué, était un ancien notaire et non pas un no-taire en exercice. Il n'est pas devenu maire sous l'empire, mais sous la république du 4 septembre. Il n'avait pas remplacé depuis quinze jours un prédécesseur élu par le suffra-

ge universel, car il était entré en fonctions vers la fin de l'année 1870. Le gouvernement actuel, sans s'occuper de ses opinions politiques et ignorant naturellement l'état de ses affaires, qu'il était parvenu à dissi-muler à tout le mende dans sa commune, s'était borné à le maintenir dans l'exercice

La Commission départementale, instituée en exécution des articles 69 et suivants de la loi du 10 août 1871, se réunira à la préfecture le mardi 19 mai courant, à une heure et demie de l'aprèsmidi.

M. Devaux, secrétaire de la sous-Préfecture de Cambrai, vient d'être nommé chef de division à la Préfec-ture de la Vendée. Il aurait, dit-on, pour successeur, M. Jacquemart, employé depuis fort longtemps déjà dans les bureaux de la sous-Préfecture de Cambrai.

Voici le programme du concert offert par la Société les Diw au cercle catholique d'ouvriers, le dimanche 17 mai, à 6 heures 1/2.

PREMIÈRE PARTIE.

1. Ouverture, A. Hervé, arrangée pour fanfare par

2. Fantaisie sur la Favorite. Donzetti. 3. Air varié pour piston, sur Vois-tu la neige qui brille, exécuté par Paul Desma-

dryl.

4. Fantaisie pour trombonne, exécutée par V.-F. Verrims. Valse pyrrhique, chœur arrangé pour fanfare par

DEUXIÈME PARTIE.

1. Fantaisie sur Guillaume Tell. ROSSINI. Variations pour alto, sur un thême de l'opéra de J. Capuletti et Montecchi, exé-G. BANEUX. cutées par Auguste Bossut. 3. Galop.

Est-ce un fou? Hier, un ouvrier fileur, François Bogaert, demeurant rue de la Redoute, cour Delobel, se trouvant ivre chez lui, mit le feu à sa paillasse, pour, disait-il, voir brûler les maisons de la courrée. Au moment où les voisins, avertis par une fumée épaisse qui remplissait la cour, pénétraient chez lui, ils trouvèrent Bogaert agitant un éventail

pour activer les flammes.

Des sergents de ville, prévenus aus-sitôt, emmenèrent cet individu qui d'abord les suivit paisiblement; mais se ravisant tout-à-coup, il déclara for-mellement qu'il ne marcherait plus, si on ne lui payail un verre de genièvre, et sur le refus destrop peu complaisants agents, il se coucha et ne voulut plus avancer. Pour avoir raison de ce for-cené, qui lançait des coups de pied à tous ceux qui l'approchaient, il fallut le garotter et le transporter dans une charette.

On croit que l'abus des boissons alcooliques lui a fait perdre la raison.

Etat-Civil de Roubaix. - Publi-CATIONS DE MARIAGES DU 11 MAI 1874. Henri Bauduin, 31 ans, paveur, et Philo-mène Wareille, 27 ans, repasseuse.—Emile Balois, 31 ans, contre-mattre, et Glémence Decottignies, 27 ans, ménagère. — Urbain

Feuilleton du Journal de Roubaix

# LE SERMENT DE MADELEINE

PAR CHARLES DESLYS.

XXII. - VISION .- (Suite)

Les yeux démesurément agrandis de Madeleine y plongeaient, évoquant au fond de ces ténèbres le souvenir de tous les efforts où, depuis deux ans, s'acharnait sa volonté... les fantômes de tous ceux-là qui avaient été en butte à ses soupçons : les mauvais gars de Vittel... l'inconnu pourchassé dans les bois.... le ségare du Vai-Diable... les saitimbanques de Gérardmer... et surtout Gandoin... toujours Gandoin, qui pas-pait et repassait, sournois et railleur, en compagnie de l'hommé de haute taille. Mais quant à ce dernier spectre, impossible de distinguer ses traits.Les autres. Madeleine les reconnut bien. Chacune des scènes auxquelles ils avaient pris part, elle les revit. Oui, toutes, jusqu'à celle de la cour des

Alors, par un mouvement machinal, elle chercha dans les plis de sa robe; elle y retrouva l'enveloppe aux cinq cachets et la posant sur la table, des deux mains elle la retournait, elle la palpait, comme demandant à ce contact une sorte de révélation, de lucidité magnétique.

Et d'un accent assourdi, saccadé,

guttural, elle répétait avec l'obstination | Madeleine immobile et comme endormie, de la fièvre : - C'est l'assassin qui a mis là cette

cette adresse!... C'est l'assassin! l'assassin ! l'assassin !...

Au dehors, la tempête redoublait de rage. Une pluie sifflante fouettait les vitres; de soudaines rafales secouaient la masure, puis elles s'éloignaient, se perdaient dans la campagne avec toutes sortes de lamentations et de gémissements.

A l'intérieur, des bruits étranges... des craquements... des grincements... un froid qui se faisait plus giacial encore vers l'approche du matin.

La lampe baissait toujours. A sa lueur mourante, le regard de Madeleine se porta vers l'endroit du parquet taché de sang.

— Oh! murmura-t-elle, si la mort pouvait revenir! si la victime voulait

parler! Une flammèche s'échappa de la lampe;

elle s'éteignit. Mais, dans la nuit noire, la tache rouge devint plus visible encore. Elle parut se soulever..., grandir..., pren-

dre un corps, un visage, une voix. Le visage et la voix d'Anselme. Sommeil ou catalepsie, la veuve de Jean Michaud ne parla plus, elle ne bougea plus.

Déjà le soleil montait à l'horizon lorsque Petit-Pierre se réveilla.

Au milieu de la chambre, il aperçut

les coudes sur la table, le front dans les mains.

plusieurs reprises, il l'appela. Même immobilité, pas de réponse. Effrayé, l'enfant se leva vivement; il

courut se jeter au cou de sa mère. - Qu'as-tu ma mère? mais qu'as-tu donc?

Elle s'était enfin redressée. Elle regarda longuement autour d'elle, parut se souvenir, frissonna. Mais, presque aussitôt, comme re-

poussant du geste une dernière halluci-- Rien! dit-elle, ce n'est rien, mon

enfant... Un rève!

XXIII. — LA MAISON DU NOTAIRE. Nous n'avons pas nommé, nous ne nommerons pas le bourg où maître Labarthe était notaire.

L'heure est venue cependant d'introduire le lecteur dans cette maison.

Maison des plus riantes, mais des plus modestes. Etienne Labarthe, chacun le sait, ne possède qu'un mince pa-trimoine. Il a fait un mariage d'amour. C'est par son travail, sa probité, son intelligence qu'ont été conquises l'aisance et la considération dont il jouit. Vous ne rencontreriez personne dans le canton, voire même au-delà, qui n'en rende hautement témoignage.

D'ailleurs, n'est-il pas le gendre du capitaine Lambert? Ce titre, à défaut d'autres, suffirait pour lui constituer un brevet de galant homme.

Ses panonceaux décorent les deux pilastres d'une grille ouvrant sur la cour, sablée de gravier de la Meuse. A droite. l'écurie. la remise : à gauche. un mur tapissé de lierre, et de ce même côté, dans le corps de logis, sur la façade duquel court une glycine qui déjà commence à fleurir, la cuisine et la salle à manger.

En face, dans le corridor, deux autres portes sont pourvues de plaques de cuivre indiquant, celle-ci l'étude, cellelà le cabinet du patron. Les chambres à coucher occupent l'étage supérieur, où se trouve, en outre, un petit salon ayant sa fenêtre sur le jardin. C'est dans cette pièce que se tient ordinairement Mme Labarthe.

Louise a trente ans, vous le savez. La voici dans tout l'épanouissement de sa digne et chaste beauté. Rien qu'à voir ce visage calme, ce regard loyal, ce sourire intelligent et bon, on devine en elle la femme de cœur, la femme heureuse et qui mérite de l'être, l'honnête femme.

Tout en maniant l'aiguille, elle donne à sa fille adoptive une leçon de piano. Jeannette est élevée comme une demoi-

Mme Labarthe nous l'a dit un jour, elle regrettait, elle souffrait de ne pas être mère et de se sentir au cœur toutes les aspirations de la maternité. Un véritable chagrin. La maison s'en ressentait. Rien de triste, surtout en province, comme une maison sans enfants. Jeannette avait rempli cette lacune. Elle se

montrait si reconnsissante de la sollicitude qu'on lui témoignait. Louise l'aimait à ce point que parfois elle en arrivait à cette douce illusion de croire que la fille de Madeleine était réellement sa fille.

Un étranger n'en eût pas douté voyant avec quelle tendresse, avec quel bonheur elle conseillait, elle guidait les petites mains sur l'instrument sonore. A chaque reprise, comme encourage-ment, c'était une caresse, un baiser. Puis elle lui disait:

- Tu m'aimes bien, n'est-ce pas? Appelle-moi ta mère!

L'enfant obéissait, et sur son visage expressif, dans son affectueux sourire, dans ses yeux attendris, on lisait sans peine que ce n'était pas un acte de pure complaisance.

Mais ce n'était pas non plus, gardezvous de le supposer, une ingratitude, une trahison envers le passé. Mme Labarthe ne l'eût pas permis. Jeannette n'oubliait pas Madeleine, ni Petit-Pierre. ni son ami Barnabé, ni mème son ami

Dans l'intervale des leçons on avait parlé de tous les absents. C'était une de ces tièdes matinées printanières où les âmes s'épanouissent en même temps que les fleurs. Plus de traces d'orage dans le ciel bleu. Un gai rayon de soleil arrivait par la fenêtre ouverte.On entendait les oiseaux chanter dans le jardin.

- Fermons le piano, dit tout à coup Louise. Je suis contente de toi, mi-